

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-
Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band: 4 (1931)
Heft: 3

Artikel: Manöver-Betrachtungen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-561230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PIONIER

Offizielles Organ des Eidgenössischen Militärfunkerverbandes (EMFV)
Organe offic. de l'Association fédérale des radiotélégraphistes militaire

Redaktion und Administration des „Pioniers“ (Einsendungen, Abonnements und Adressänderungen): Breitensteinstr. 22, Zürich 6 — Postcheckkonto VIII, 15666. — Der „Pionier“ erscheint monatlich. — Redaktionsschluss am 20. jeden Monats. — Jahres-Abonnement: Mitglieder Fr. 2.50, Nichtmitglieder Fr. 3.—. — Druck und Inseratenannahme:

Fachschriften-Verlag & Buchdruckerei A.-G., Zürich, Stauffacherquai No. 36-38

Manöver-Betrachtungen.

Ueber die in Nr. 2 veröffentlichten Manöver-Betrachtungen von Hrn. Hptm. Mahler, Kdt. Funker Kp. 1, sind uns eine erfreuliche Zahl von Antworten eingegangen, aus denen wir im nachstehenden das Folgende entnehmen:

A. Manöver 1. Division.

MANÖVER-LEITUNG. Tg. Chef des 1. A.-K., Oberstlt. Wittmer, schreibt:

«Mit Ihrer geschätzten Zuschrift übermittelten Sie mir die Manöverbetrachtungen des Herrn Hptm. Mahler und bitten mich, Ihnen auch meinerseits meine Erfahrungen und Ansichten über die Verwendung und Nützlichkeit der Funker in den letzten Herbstmanövern der 1. Division bekanntzugeben.

Es freut mich, Ihnen hierauf mitteilen zu können, dass ich mit den Ausführungen des Kdten. der Fu. Kp. 1 einig gehe und dass nach Ansicht der höheren und mittleren Führer die Kp. mit Erfolg und zur allgemeinen Befriedigung gearbeitet hat. Allerdings sind sowohl bei den Stäben wie bei den Funkern noch Mängel aufgetreten. Ihre Ursache finden wir in der fehlenden Uebung der Zusammenarbeit. Daher sollten die Funker, ohne dass ihre Fachausbildung vernachlässigt wird, bei jeder sich bietenden Gelegenheit herangezogen werden. Ein weiterer grosser Mangel ist das völlige Fehlen von Berufstelegraphisten

und die sich daraus ergebenden zu lange dauernden Uebermittlungszeiten der Meldungen. Wohl haben die Hilfstelegraphisten ihren ganzen Mann gestellt und brav gearbeitet, aber die Geschwindigkeit in der Uebermittlung spielt eine zu wichtige Rolle, als dass sie vernachlässigt werden dürfte. Die Funkervereine, die ausserdienstlich Funker heran- und ausbilden, erfüllen mit dieser Arbeit eine grosse Aufgabe, die Dank und Anerkennung verdient.

Was nun ganz allgemein Ihre Frage betreffend die Verwendung der Funker für Nachrichtendienst anbelangt, so ist zu sagen, dass diese für die höhere und mittlere Führung ganz unentbehrlich geworden sind. Sie bilden mit den übrigen Elementen des Nachrichtendienstes, d. h. mit den Läufern, Radfahrern, Reitern, Motorradfahrern, Automobilen, Meldehunde, Brieftauben, Telegraph, Telephon und Signalgeräte, die Mittel, die den ständigen Gedanken- und Nachrichtenaustausch zwischen Führern und der Gruppe zu sichern haben. Den Funkern fällt vornehmlich die Aufgabe zu, das Drahtnetz zu ergänzen und ferner durch planmässige Beobachtung des feindlichen Land- und Luftnachrichtenverkehrs Aufklärungsergebnisse über den Feind zu bringen. Dieser Horchdienst, der hauptsächlich beim Aufmarsch und bei Truppenverschiebungen von grosser Bedeutung ist, bedarf aber einheitlicher Leitung und besonders geschulter Leute. Eine weitere Aufgabe der Funker wäre die Störung des feindlichen Funkverkehrs; doch ist hier mit besonderer Vorsicht vorzugehen, da meistens auch der eigene Verkehr darunter leidet. Anordnung zu Störungen dürfen daher nur von der oberen Führung gegeben werden. Besondere Aufmerksamkeit ist auch der Verschleierung des eigenen Verkehrs zu schenken und auch der Täuschungsverkehr muss sorgfältig technisch und taktisch vorbereitet sein. Dass alle Funksprüche zu schlüsseln sind, führe ich nur der Vollständigkeit halber noch bei.

Wenn einmal die einschlägigen Reglemente und Vorschriften über die Nachrichtentruppen und ihre Verwendung erschienen sein werden und somit Richtlinien gegeben sind, wird es eine verdienstliche Arbeit sein, auf alle die verschiedenen Fragen ausführlich zurückzukommen.»

1^{re} DIVISION (rouge). Of. de renseignement E. M. G.
1^{re} Div. Lt. Col. Decollogny:

« Je m'empresse de vous dire que je suis d'accord avec les conclusions et propositions énoncées par le Capitaine Mahler, cdt. cp. Radiotg. 1, dans son intéressant article du «Pionier».

Au cours des récents manœuvres de la 1^{re} Division le travail fourni par la cp. Radio 1 a été très apprécié, particulièrement par le service de renseignements de la Div.

A ce sujet, je crois pouvoir vous communiquer quelques remarques personnelles et formuler quelques propositions concernant les possibilités d'emploi et le rendement de la transmission par Radio.

1^o Le personnel et le matériel à disposition de nos Cp. Tg. sont devenus insuffisants pour assurer d'une façon régulière la transmission des ordres tactiques et des rapports de renseignements.

D'une part les causes d'interruption techniques et tactiques (intensité du feu d'artillerie, etc.), d'autre part l'augmentation considérable des communications (renseignements) ne permettent plus au Cdt. de compter sur le fonctionnement normal de ses liaisons téléphoniques.

Pendant les manœuvres de la 1^{re} Division, la transmission périodique des rapports de renseignements n'est jamais parvenues aux heures fixées, le téléphone étant toujours occupé («embouteillé»).

2^o Par contre au cours des dites manœuvres, les dépêches transmises par Radio sont arrivées dans le délai prévu; les textes (chiffrés) étaient bien rédigés, précis et suffisants.

La liaison avion - artillerie par l'intermédiaire d'un poste Radio de Div. a remarquablement bien fonctionné.

3^o L'attribution des postes de la cp. Radio aux E. M. G., est conforme aux prescriptions de l'organisation des E. M. et des troupes, -- mais, à notre avis, cette répartition ne permet pas de donner à la transmission par Radio son maximum de rendement.

Il arrive en effet que des renseignements d'ordre tactiques (contre-offensive générale, rupture du front, occupation de position, etc.) doivent parvenir du front de combat au P. C. de Div. dans le plus bref délai possible.

La voie réglementaire qui suit la filière des P. C. bat., R. et Br. est beaucoup trop longue; *il faut la doubler par une liaison directe.*

Les postes Radio, organisés en «*postes de Transmission de Div.*», repartis dans les divers secteurs, à proximité du front, pourraient établir cette communication rapide en transmettant directement à la Div. les dépêches urgentes provenant des centrales ou des agents de renseignement de la zone de combat.

D'où il résulte que ces postes Radio, servant d'organes de transmission commun à toutes les troupes d'un secteur, ne devraient pas être attribuées spécialement à un E. M., et astreints, malgré les inconvénients d'ordre technique, aux déplacements de ce dernier.

L'ordre de Div. pour les transmissions fixeraient les emplacements successifs et les mouvements de ces postes Radio de Div. Ces mouvements s'opéreraient suivant un axe de transmission spécial qui, dans certaines circonstances pourrait coïncider avec un axe de transmission de Br.

4° Il n'est pas avantageux de fixer l'emplacement d'un poste Radio de Div. à l'échelon des P. C. de Br.

Les P. C. de Br. ne sont en général pas très éloignés du P. C. de Div. et ont à disposition de nombreux moyens de transmission (Tf., auto, moto, cycl., etc.).

Ce n'est pas le cas des P. C. (art., inf., etc.) établis à *l'échelon des R.*, particulièrement dans les *secteurs excentriques.*

La comparaison du rendement des divers moyens de transmission est (dans ce dernier cas, zone éloignée), tout à l'avantage de la Radio-télégraphie, surtout lorsqu'il s'agit de communiquer un renseignement urgent, en style abrégé et non chiffré (renseignement sur l'ennemi).

5° L'augmentation considérable des ordres tactiques et des rapports de renseignement exigent une organisation minutieuse du service des transmissions.

Pour ne pas être débordé, il devient indispensable de compléter le «*plan ou schéma des transmissions*» par une instruction réglant l'emploi des moyens de transmission *selon la nature des communications* ou des dépêches à transmettre.

A notre avis, certaines lignes téléphoniques, certains postes Radio devraient être réservés strictement aux communications tactiques, et d'autres à la transmission des renseignements.

Suivant les circonstances, l'usage du réseau du front pour des communications des services de l'arrière ou pour des transmissions d'ordre administratifs ne devraient pas être autorisé.

6° Nous ajouterons en terminant que ces quelques lignes n'ont d'autres prétentions que de signaler les questions qui pourraient être discutées ou étudiées dans le but d'assurer le meilleur rendement de la Radiotélégraphie au service de la transmission du renseignement.»

Chef du Tg. 1^{re} Div. *Major Carrard*:

«C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance de l'article du Capitaine Mahler qui me paraît donner une idée très claire des expériences faites aux dernières manœuvres de la 1^{re} Div. où j'ai eu le plaisir de voir travailler sa Cp.

Je voudrais faire ressortir encore plus qu'il ne l'a fait la tâche de l'officier et surtout de l'officier des troupes spéciales dans les manœuvres et par conséquent en campagne. Parce que l'officier s'occupe de l'instruction de ses hommes pendant les cours de détails il reste en général absorbé par les questions techniques qu'il devrait pouvoir confier entièrement à ses sous-officiers et ne sait pas remplir sa mission tactique.

Il ne faut pas s'attendre à ce que les commandants de troupes ou leurs off. d'E. M. G. préoccupés par la direction du combat puissent penser à temps aux diverses possibilités d'utilisation des armes spéciales qu'ils ont rarement ou jamais eu l'occasion d'utiliser.

C'est donc l'officier technique qui doit suggérer à l'E. M. auquel il est rattaché la façon la plus rationnelle d'utiliser ses services, mais pour cela il faut qu'il ait lui-même un sens tactique suffisamment développé.

Prenons un exemple: pendant la dernière nuit des manœuvres de la 1^{re} Div. le parti rouge dont nous faisons partie a dû se replier sur la rive gauche de la Broye pour s'y établir dans une position préparée à la hâte et y recevoir l'ennemi. Le terrain que l'adversaire aurait à franchir à l'aube était coupé par une ligne de chemin de fer et par la Broye. Il présentait plusieurs endroits faciles à déterminer sur la carte et à reconnaître dans le terrain où il y aurait forcément des agglomérations de troupes pendant leur marche en avant.

Voyant cela j'ai réuni en ma qualité de chef du Tg. de la Div. le Cdt. de l'art., le Cdt. des avions et le Cdt. de la Cp. de Radiotg. pour étudier avec eux un système de code de telle sorte que quand l'of. observateur verrait de son avion un rassemblement ennemi sur un des points convenu il signalerait de son appareil en donnant plusieurs fois la lettre convenue, soit par exemple: «G» pour un point déterminé sur la Broye. De son côté l'art. avait prévu un groupe qui se réglerait sur ces points et serait prêt à les bombarder au reçu du signal convenu. Enfin la Cp. 1 de radio tg. avait à placer un «Artillerie-Empfänger» à côté du Cdt. de ce groupe d'art. et au P. C. de Div. Le premier pour faire déclancher le feu de l'art. le second pour renseigner la Div. sur le progrès de la marche ennemie. Cet exercice ainsi préparé a très bien réussi.

Il serait faut de le suggérer dans une autre situation tel que poursuite par exemple, parce qu'il serait inexécutable.

La collaboration des armes n'est possible que là où on la recherche et où on la veut. C'est en grande partie la tâche du chef du tg. de la Div. mais il ne peut être partout et il faut que chaque of. pi. apprenne à mieux comprendre les situations tactiques pour mieux savoir suggérer une utilisation rationnelle de leurs possibilités techniques.»

DIVISION LÉGÈRE (bleu). Chef de l'E. M. G. Div. légère
Lt. Col. Du Pasquier:

«En réponse à votre demande, je puis vous dire, en vertu des expériences que j'ai faites comme chef de l'E. M. de la Division légère aux manœuvres de la 1^{re} Division en 1930, que les radiotélégraphistes nous ont rendu des services signalés pour correspondre soit avec la Br. cav. 1, soit avec la Direction des Manœuvres.

Cependant, il faut ajouter que des manœuvres où les opérations de mouvement jouent un grand rôle et où la situation change très rapidement ne permettent peut-être pas à la radiotélégraphie de donner tout le rendement qu'on est en droit d'en attendre en guerre. Les opérations de chiffage et de déchiffage nécessitent en effet un temps relativement assez long, et il arrive

que d'autres moyens de liaison (autos, motos ou tf.) soient plus rapides, du moins en manœuvres, alors qu'aucun obus ne tombe sur les routes et que les fils ne sont coupés qu'en des circonstances peu fréquentes par le pied maladroit d'un «Schlachtenbummler».

Puisque vous désirez des notations précises, j'ajoute qu'il est désirable de voir l'organe de liaison détaché par les radiotg. au Poste de commandement manifester sa présence sans trop de modestie, afin qu'il ne disparaisse pas dans la masse des autres agents de liaison et qu'on l'aie sous la main en toute circonstance.»

Cdt. Br. Cav. 1: *Col. Hauert:*

«Je vous remets ci-inclus les rapports des Officiers de mon Etat-Major qui ont travaillé directement avec la Station de Radio. — Pour ce qui me concerne, je me résumerai comme suit: La Station de Radio attachée à l'E. M. Br. Cav. 1 renf. pour les Manv. de la 1^{re} Div. en Sept. 1930 a très bien travaillé. — Elle a suivi facilement et rapidement l'E. M. de Br. dans ses nombreux changements de P. C. — Les appareils ont toujours été très vite montés et le contact très vite établi. — Les cadres et les hommes sont parfaitement à la hauteur de leur tâche. — Toutefois, ce qui gêne considérablement le rendement de la Station, c'est la traduction en langage chiffré des rapports! Cette opération est exclusivement longue, même pour les rapports les plus courts. — C'est là, me semble-t-il, le point faible au perfectionnement duquel tous les efforts doivent tenter.»

Chef de l'E. M. G. Br. Cav. 1: *Lt. Col de Ribeaupierre:*

«Pour pouvoir juger le *rendement* de la station de radio qui nous était attribuée l'an dernier, il faudrait faire une étude spéciale d'après le journal de combat de la Div. légère.

J'ai l'impression que pendant la dernière journée de manœuvres et surtout *grâce à l'initiative et au zèle* du chef de la station de radio, cette dernière a pu rendre de bons services.

A mon avis, pour une autre fois, si l'on veut que le rendement soit meilleur, il faut que l'of. de renseignements soit mis au courant des possibilités de la station de radio *avant* les manœuvres, afin que la *confiance mutuelle* soit déjà établie au moment où l'on doit s'en servir.

Je suis certain que si pendant le cours préparatoire l'of. radio-tél. avait pu prendre contact avec l'E. M. de la Br. Cav., le rendement aurait été meilleur. —

Pour ce qui est de la *mobilité* de la station en question, je dois dire qu'elle a pu suivre sans peine les déplacements de la Cav. et qu'elle était rapidement prête à fonctionner.»

Br. Cav. 1: Of. de renseignements: *Capitaine Balsiger*:

«Comme Of. Rens. de la Brig. Cav. 1 pendant les manœuvres 1930, j'ai eu l'occasion d'utiliser, pour la transmission de nos rapports, une section de la Cp. 1 de pionniers radio-tg.

Je suis entièrement d'accord avec les observations de l'Of. E. M. de la Br. Cette section était dotée d'un matériel très mobile. Elle nous a suivi sans peine et son chef a mis beaucoup de zèle et de compréhension dans l'accomplissement de sa tâche. Je suis surtout d'accord avec les observations du Cap. *Mahler* dans ses «Manöver-Betrachtungen». La non-transmission ou le retard de certaines dépêches semblait être dû à un manque de pratique des pi. radio-tg., et surtout au fait que: ou bien l'Of. Rens. doit apprendre à donner des dépêches très courtes, ou bien les tg. doivent d'eux-mêmes l'abréger. Il faut en arriver à ne plus être obsédé par la technique d'une transmission et tout subordonner à l'impérieuse nécessité de transmettre vite quelques mots qui suffiront à renseigner le Chef. Les remarques concernant l'établissement des postes de radio, leur proximité des P. C. les liaisons entre ces postes et les P. C. sont exactement celles que j'aurais formulées après nos manœuvres. Le Capit. *Mahler* semble assez averti des perfectionnements qui sont encore à apporter dans son service pour que nous puissions lui dire que nous sommes convaincus des très grandes possibilités de rendement des Cp. radio-tg. Une fréquente collaboration de ces derniers avec la troupe, avec les Of. Rens. surtout est nécessaire. Elle apprendra à l'Of. Rens. à penser à ses radio-télégraphistes et dès lors à les utiliser avec profit.»

B. Manöver 3. Division.

MANÖVER-LEITUNG. Tg. Chef 2. A. K.: *Oberstlt. Ruoff*:

«Auf Ihre Nachfrage nach den Erfahrungen des Corps-Tg. Chefs hin, sichtlich des getätigten Funkerdienstes, beehre ich mich, Ihnen mit folgender Orientierung zu dienen:

Die Aufgabe des Corps.-Tg. Chefs bestand darin, vermöge zugeteilter Tg. Kp., unter reichlicher Ausnutzung des durch partielle Automatisierung komplizierten Zivil-Telephon-Netzes, ein über das ganze Manöver-Gebiet sich erstreckendes Tf-Verkehrsnetz zu schaffen und im Betriebe zu unterhalten, das einerseits die Befehlsgebung der Man. Leitung (Corps-Kdo.) in jeder Manöver-Phase und andererseits den ganzen Tf-Schiedsrichterverkehr und die zugehörige Berichterstattung an die Manöver-Leitung ermöglichte.

Dieses Drahtnetz erstreckte sich über eine Verkehrsdistanz von mehr als 200 km und umfasste mehr als 30 Pionier-besetzte Sprech- und Umschalt-Stationen, abgesehen von den Verbindungen nach den Flieger-Stützpunkten. Die Tf-Zentralen bewältigten innert der 2½ Man.-Tagen rund 7500 Verbindungsschaltungen.

Für den Abhorddienst und die Kontrolle des Partei-Funkverkehrs verfügte das Corps-Kdo. über ein Funken-Detachment mit 4 Empfangs-Apparaturen. Die in einer Station konzentrierte Abhord-Institution stand, wie das erwähnte Draht-Verkehrs-Netz, ausserhalb jeglicher taktischer Verwendung, ganz in speziellem Dienste der Manöver-Oberleitung. Die Fk-Abhordstation nahm den Grossteil der innerhalb der Parteien gewechselten Telegramme prompt auf, teils als wertvolle Unterstützung der Nachrichten-Sektion der Man.-Leitung.

Die im speziellen Kommando- und Schiedsrichterdienste begründete Beanspruchung des Corps-Tg.-Chefs und die damit verknüpfte stetige Evidenzhaltung, absorbierten ihn vollkommen.

Die Div. Tg.-Kompagnien und die aufgeteilte Fk-Kp. unterstanden den respekt. Partei-Kommandanten, von welchen Rot einen Div. Tg. Chef im Stabe hatte, während bei der leichten, blauen Man.-Gruppe der Führer der Geb. Tg. Kp. sehr wohl die Funktion des Div. Tg. Chefs auszuüben in der Lage war.

Ganz abgesehen von erwähnter Spezialbeanspruchung, stand bei vorliegender Truppen- und Kommando-Ordnung dem Corps-Tg. Chef nicht zu, in den Verkehrsdienst der Parteien, schiedsrichterlich, sich einzumischen, und ohne solche Einmischung ist

ein abschliessendes Urteil über Verwendung und Auswirkung der in Frage stehenden Formationen nicht fällbar. Auch die dem Corps-Tg. Chef zugegangenen Man.-Berichte der engagierten Verkehrstruppen ergeben, mangels taktischer Daten, noch kein abschliessendes Bild.

Ueber die Ergebnisse der Mitwirkung der Verkehrstruppen werden die Rapporte der Partei-Kommandanten Aufschluss geben und sonderheitlich der in Arbeit sich befindliche, offizielle Man.-Bericht, die diese, sowie alle Schiedsrichter-Rapporte erfasst.

Ich gestatte mir, Sie auf diesen seinerzeitigen Generalbericht höfl. zu verweisen.»

3. DIVISION (rot). Tg. Chef 3. Division: *Oberstl. Keller:*

«Ich beehre mich, zu dem Aufsatz «Manöverbetrachtungen» folgendes zu sagen:

Die zweckmässige Verwendung der Funker in den Manövern kann nur im Rahmen eines einheitlichen Verbindungsplanes geschehen. Dieser Plan wird von dem dazu befohlenen Offizier aufgestellt und umfasst alle technischen Verbindungsmittel. Der Einsatz der Funker richtet sich nach der jeweiligen Lage. Entsprechend der grossen Beweglichkeit der Funker liegt es nahe, ihnen die Herstellung der ersten Verbindungen beim Beginn einer Aktion zu übertragen. Dagegen spricht allerdings die Gefahr des Einmessens der Stationsstandorte und damit der Verrat der Truppengliederung. Es ist deshalb nötig, die Funkverbindungen nur in wirklich dringenden Fällen und nur kurze Zeit spielen zu lassen und sie so rasch als möglich durch die Drahtverbindung zu ersetzen. Indem die Funkstationen auch nach Herstellung der Drahtverbindungen betriebsbereit bleiben, kommt die stets anzustrebende Doppelverbindung zustande, die es ermöglicht, den Verkehr bei Unterbrechung oder Ueberlastung des Drahtes sicherzustellen oder zu beschleunigen. Werden im Verlaufe einer Aktion die Kommandoposten verschoben, so wird je nach den Verhältnissen zuerst die Funkstation an den neuen Standort befohlen, während der Draht oder die Blinker die Verbindung am alten Standort aufrechterhalten, oder es wird zuerst die Draht- oder Blinkerverbindung verlegt und der Funkstation die Sicherstellung der Verbindung am alten Standort übertragen.

Die Aufstellung der Funkstationen richtet sich nach den jeweiligen taktischen und technischen Bedingungen. Taktisch sind ausschlaggebend die von der Station zu erfüllende Aufgabe, die Gangbarkeit des Geländes und die Auffindbarkeit für Läufer, Meldefahrer oder Reiter. Technisch sind zu erwägen die Bedingungen für guten Empfang und gutes Senden, und die Möglichkeiten des Antennenbaues. Die Nähe des Kommandopostens darf nicht von ausschlaggebender Bedeutung sein. Annahme und Auslieferung der Meldungen müssen aber in jedem Falle beim Kommandoposten organisiert werden.

In den Manövern 1930 der 3. Division sind die Funker zunächst den Marschgruppen zugeteilt worden. Sie haben in der Ausgangssituation die Verbindung mit dem Divisionskommando aufgenommen, sind dann aber beim Vorgehen der Stäbe zurückgeblieben und schlossen erst wieder auf, als der Kampf sich entwickelt hatte und die Stäbe ihre Kommandoposten eingerichtet und bezogen hatten. Am zweiten Tage wurde im Abschnitt rechts zuerst die Drahtleitung nach vorn gelegt und die Funkstation nachgezogen, wogegen im Abschnitt links die Funkstation den nach vorn gehenden Stab begleitete und die Drahtverbindung nachträglich hergestellt wurde.

In der Ausgangssituation des dritten Manövertages waren Funker- und Drahtverbindungen gleichzeitig bereitgestellt. Ueberdies sicherte eine Funkstation die Verbindung mit einem Sicherungs- und Aufklärungsdetachement auf dem linken Flügel der Division, wohin keine Drahtverbindung bestand.

Die Ausführung der der Funker Kp. 2 übertragenen Aufgaben war in allen Lagen zweckmässig. Der Verkehr über die Funkverbindungen nahm wegen der kurzen Distanzen und den seltenen Störungen des Drahtnetzes keinen bedeutenden Umfang an. Soweit Nachrichten übermittelt wurden, trafen sie rechtzeitig und richtig ein.

Von der Verwendung von Empfangsstationen zum Abhorchen des gegnerischen Verkehrs wurde abgesehen. Solange beide Parteien den gleichen Code verwenden, ist diese sonst wertvolle Aufgabe der Funker nicht kriegsgemäss.»